

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE POUR LES CONSIGNES À SKIS

1- Acceptation des conditions

Le client reconnaît avoir pris connaissance, au moment de la location d'une consigne à skis, des conditions générales de ventes (CGV) énoncées ci-dessous et déclare les accepter sans réserves. Les présentes CGV régissent les relations contractuelles entre « MySkicase », prestataire du Domaine Skiable de La Rosière et le client. Ces CGV prévaudront sur toutes autres conditions figurant dans tout autre document, sauf dérogation préalable, expresse et écrite. Toutes les locations de consignes à skis passées auprès du Domaine Skiable de La Rosière sont destinées à l'usage personnel des clients.

2- Description

Le Domaine Skiable de La Rosière met à disposition de la clientèle, dans le cadre d'un contrat de location, des consignes à skis. D'une capacité de 4 paires de skis/bâtons + 4 paires de chaussures de skis ; la consigne dispose d'un sèche-chaussures qui permet de sécher et chauffer les chaussures de ski durant la nuit.

3- Lieu

Les consignes à skis sont idéalement situées au 1^{er} étage de La Maison du Ski devant le front de neige de La Rosière Centre, au pied du télésiège des Roches Noires et des téléskis du Lièvre Blanc.

Des bornes « MySkicase » sont situées à proximité des consignes à skis permettant leur ouverture et la réservation de dernière minute, de casiers à skis encore disponibles.

4- Réservation

Les consignes à skis sont disponibles à la réservation uniquement sur internet, via le site web www.larosiere.ski ou le site web www.myskicase.fr, ou sous réserve de la disponibilité à La Maison du Ski, via les bornes « MySkicase ».

Une fois sa réservation validée et payée, le client reçoit par mail **et** par SMS le numéro de sa consigne ainsi qu'un code permettant l'ouverture de la consigne pendant la période de validité. Il est fortement recommandé de conserver ce code durant toute la durée de son séjour.

5- Durée de la location

La location des consignes à skis est disponible pour une durée minimum d'une nuit (2 jours / 1 nuit) du 14/12/2024 au 20/12/2024, du 04/01 au 07/02/2025 et du 08/03 au 21/04/2025 et pour une durée minimum d'une semaine (7 jours / 6 nuits) du 21/12/2024 au 03/01/2025 et du 08/02 au 07/03/2025, sauf à la dernière minute sur place*.

Le Domaine Skiable de La Rosière et MySkicase ne peuvent être tenus responsables d'une erreur de date dans la réservation d'une consigne à skis, au vu des disponibilités.

*Il est possible de louer une consigne à skis pour une durée plus courte, exclusivement sur place, directement sur les bornes « MySkicase », sous réserve de disponibilités pour le séjour en cours.

6- Horaires

La réservation de la consigne à skis est effective à partir de 9h le 1^{er} jour de réservation jusqu'à 17h00 le dernier jour de réservation. (Exemple : du samedi d'arrivée à 9h jusqu'au **vendredi** de départ à 17h00).

Le bâtiment de La Maison du Ski de La Rosière est ouvert de 8h30 à 18h tous les jours durant la saison d'hiver. En dehors de ces horaires, les consignes à skis ne sont pas accessibles.

7- Dépassement de la durée de location

Il est rappelé que la durée de validité de la location de la consigne à skis, ne peut être dépassée. En cas de dépassement de l'horaire de fin de location, **l'ouverture du casier sera bloquée**. Le Domaine Skiable de La Rosière se réserve le droit de procéder à l'ouverture et à l'enlèvement du contenu de la consigne. Des frais seront demandés pour avoir accès à l'ouverture de la consigne au-delà de la période de validité.

8- Prolongation de la durée de location

Si le client souhaite prolonger la durée de location de la consigne à skis, il est tenu d'en informer au plus tard 48h00 avant le terme de la durée de validité de la location le prestataire « MySkicase » par téléphone au **04.58.00.03.93**, ou par mail à : info@myskicase.com sous réserve de la disponibilité de la consigne. Le client devra alors s'acquitter des jours de prolongation.

9- Attribution des consignes

Le client n'a pas accès au choix du numéro ni à l'emplacement de sa consigne. Les consignes à skis sont attribuées par ordre de réservation.

10- Ouverture des consignes à skis

Les consignes à skis sont fermées par une serrure électronique et ne peuvent s'ouvrir/se fermer avec une clef ordinaire. Il existe 3 moyens d'ouverture possibles de la serrure des consignes :

- Taper le code à 4 chiffres sur la borne « MySkicase » reçu lors de la réservation,
- Associer son forfait de ski à la consigne via les bornes « MySkicase » et présenter ensuite le forfait de ski devant le lecteur de la borne à l'entrée du local,
- Depuis son smartphone, en appuyant sur le bouton « Ouvrir », directement dans le mail de confirmation de réservation.

La consigne se déverrouille alors pendant 30 secondes et le client doit alors appuyer sur le bouton de la serrure pour ouvrir la consigne.

En cas de perte du code d'ouverture, le client devra se rapprocher de l'accueil du Domaine Skiable de La Rosière où ce dernier lui sera communiqué après vérification de l'identité du client.

11- Annulation/modification de réservation

En cas d'annulation/modification de la réservation, des frais seront retenus comme ci-dessous :

- Annulation/modification avant J-15 du premier jour de réservation : annulation sans frais et sans justification, remboursement à 100%.
- Annulation/modification après J-15 du premier jour de réservation : frais correspondant à 50% du montant de la commande.

- Annulation/modification après J-2 du premier jour de réservation : aucun remboursement.

12- Interdictions diverses

Le Domaine Skiable de La Rosière interdit tout marquage ou toute dégradation d'une manière ou d'une autre sur la consigne louée. Le Domaine Skiable de La Rosière interdit également au client de laisser dans la consigne tout produit dangereux, toute denrée périssable, animaux et autres... Dans le cadre du plan Vigipirate, le Domaine Skiable de La Rosière autorise les forces de l'ordre, les pompiers, les démineurs ou toute autre personne habilitée à ouvrir les consignes à skis.

13- Responsabilité

Le Domaine Skiable de La Rosière et MySkicase déclinent toute responsabilité en cas de vol ou de détérioration du matériel stocké dans la consigne à skis. Le Domaine Skiable de La Rosière rappelle au client de ne laisser aucun objet de valeur (bijoux, sac à main, portefeuille...) dans le casier.

14- Données à caractère personnel

Conformément à la loi relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés du 6 janvier 1978, les informations à caractère nominatif relatives aux acheteurs pourront faire l'objet d'un traitement automatisé.

SKICASE se réserve le droit de collecter des informations sur les acheteurs y compris en utilisant des cookies, et, s'il le souhaite, de transmettre à des partenaires commerciaux les informations collectées.

Les acheteurs peuvent s'opposer à la divulgation de leurs coordonnées en le signalant à SKICASE. De même, les utilisateurs disposent d'un droit d'accès et de rectification des données les concernant, conformément à la loi du 6 janvier 1978.

Le traitement automatisé d'informations, y compris la gestion des adresses e-mail des utilisateurs du site a fait l'objet d'une déclaration à la CNIL le 22/8/2014 enregistrée sous le numéro 1788515.

Nous collectons uniquement les données nécessaires au bon fonctionnement du service SKICASE à savoir le traitement des commandes. Ces dernières sont conservées pendant une durée de 10 ans.

Toutes les mesures de sécurité sont mises en œuvre pour protéger les données personnelles de nos clients (protection contre les tentatives d'accès non autorisés, sauvegarde, chiffrement des connexions (SSL)).

Pour toute demande d'accès, de modification ou d'effacement de données, vous pouvez envoyer un email à l'adresse info@myskicase.com